

Aux médecins nouvellement autorisés à
pratiquer dans le canton du Valais

Notre réf. EM / ms

Date 26 février 2026

Journée de formation des médecins nouvellement autorisés à pratiquer dans le canton

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Le Service de la santé publique organise depuis 2017 pour tous les médecins ayant reçu une autorisation de pratiquer dans notre canton une demi-journée de formation **obligatoire** concernant l'organisation du système de santé valaisan. Cette demi-journée est suivie d'une présentation des principaux partenaires organisée par la Société médicale du Valais.


Cette journée se déroulera le **jeudi 26 mars 2026 de 8h00 à 16h00** dans les locaux de la salle bourgeoise du restaurant « Le Bourgeois » à Sierre.

Nous vous prions de compléter le formulaire d'inscription et de nous le retourner **d'ici au 2 mars 2026**. La participation au financement de cette journée a déjà été prélevée dans le cadre de votre autorisation de pratique.

Les sujets abordés seront notamment une présentation du système de santé ainsi que des informations sur les obligations et procédures légales dévolues à votre profession. Le programme complet est disponible en annexe. Par ailleurs, cette journée sera créditée de 6 points de reconnaissance pour la formation continue non spécifique (3 points par demi-journée).

L'ensemble des documents et liens utiles sont accessibles sur <https://www.vs.ch/web/vademecum/>.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère, nos meilleures salutations.


Dr Eric Masserey
Médecin cantonal


Cédric Dessimoz
Médecin cantonal adjoint

Organisé en collaboration avec



SMVS / VSÄG
Société Médicale du Valais
Walliser Ärztgesellschaft

Annexes Programme de la journée avec plan d'accès, Formulaire d'inscription

